Le Congrès catholique du diocèse de Lille

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ceux-là, dit l'orateur, furent des militants d'Action catholique avant la lettre.

Entrant dans son sujet, le député de la Moselle vient apporter la définition et dégager les règles qui président à l'Action catholique dans ses rapports avec l'action politique. Ces règles sont contenues dans les encycliques et documents pontificaux qui définissent avec loyauté et précision l'unité de doctrine.

Définissant l'action civique, c'est-à-dire politique, l'orateur montre que cette action est un aspect de la charité chrétienne. Elle est certes, inférieure et subordonnée à l'action catholique, mais les catholiques ont le devoir de la pratiquer fidèlement.

M. Schumann établit et précise longuement et éloquemment, tous les devoirs des catholiques dans la Cité.

« Nous pouvons affirmer, dit l'orateur que plus on est bon catholique, plus on est apte à devenir bon citoyen, et ceci par le simple rayonnement de la sainteté ».

Cependant, l'Action catholique n'est, ainsi que le rappele le Souverain Pontife, inféodée à aucun parti, ni à aucune forme de régime. Son attitude à cet égard s'inspire des doctrines de Léon XIII, dans son encyclique « Graves de Communi » et celles qui l'ont suivie.

Que faut-il penser de l'attitude apparemment favorable de l'adversaire. Que faut-il penser de « la main tendue » ?

M. Schumann répond : « Nous acceptons tous les cadeaux, même des adversaires, mais pour le reste, nous nous maintenons sur le terrain doctrinal et nous ne pactisons pas avec l'ennemi.

« On a tendance à minimiser les incompatibilités doctrinales... surtout dans la jeunesse. Il faut, dit M. Schumann, être très prudents, et maintenir la rigueur de la doctrine.

« L'Action catholique, comme l'Eglise, doit demeurer au-dessus des partis ; elles n'ont pas à arbitrer les conflits politiques ; leur domaine est purement religieux et moral.

« Dans la vie entre catholiques, le principe de l'action catholique se résume dans le texte fameux : « in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas ».

Ce qui veut dire qu'entre catholiques, toujours plus encore qu'avec les adversaires, le premier devoir qui s'impose, c'est la charité.

Et l'orateur, après avoir rappelé que les chefs de l'A.C. ne doivent pas être des hommes politiques — conclut qu'il faut éviter de confondre les questions, mais au contraire, les distinguer, rationnellement.

Ce magnifique discours est salué d'applaudissements interminables.

Le discours de S.E. le cardinal Liénart

Le Cardinal commence par remercier M. Schumann, puis, après avoir dit les sentiments de joie et d'espérance que lui inspirent les progrès de l'Action catholique dans le diocèse, il déclare que l'œuvre de l'Action catholique est une œuvre de libération des consciences.

Or, l'un des préjugés les plus tenaces contre l'Eglise, c'est qu'elle opprime les consciences.

L'expérience s'est chargée de démontrer le contraire, tout au moins aux catholiques. L'école officielle n'a guère laissé à l'enfant chrétien, la liberté de garder sa foi et s'est efforcée de pétrir autrement son cerveau. A l'usine, l'ouvrier chrétien a trouvé un milieu déchristianisé, acharné à lui enlever sa croyance, et il lui est arrivé de se voir interdire le droit au travail parce qu'usant de sa liberté, il était membre d'un syndicat chrétien.

L'Action catholique, c'est un mouvement de libération des consciences opprimées.

La foi qu'on disait contraire à leur liberté, nos militants savent bien que l'Eglise ne songe pas à l'imposer, car elle enseigne précisément que l'acte de foi n'a de valeur que s'il est libre.

Les vœux mêmes de religion, nos militants savent aussi qu'ils sont un acte que rien ni personne ne saurait imposer, mais qu'une conscience libre a le droit de faire et qu'aucune loi respectueuse de la liberté de conscience n'a le droit de punir comme un délit par la privation des libertés reconnues à tous les citoyens.

L'Action catholique, ce sont les consciences chrétiennes qui se réveillent et qui, dans un pays de liberté, réclament le droit de se montrer partout, sans être obligées de se laisser laïciser.

L'Action catholique, en prenant la liberté de faire partout la propagande de l'idée chrétienne, ne fait pas autre chose que ce que font très librement d'autres doctrines et d'autres propagandistes.

Poursuivant son exposé, Son Eminence montre que l'œuvre de l'Action catholique est une œuvre qui exalte la dignité de la personne humaine.

La grande erreur des temps modernes c'est de subordonner la personne humaine à la collectivité. Le marxisme la dépersonnalise dans l'Etat dont elle n'est plus qu'un rouage. Le racisme la sacrifie à la race. Le libéralisme à la classe.

Le christianisme est presque seul (lui qu'on accuse de nous humilier devant Dieu), à exalter la dignité de la personne humaine.

C'est sur cette dignité de la personne humaine que repose toute la conception chrétienne, de la famille, de la société professionnelle et de la société civile.

L'Action catholique a pour mission de garder à l'homme le sentiment de sa dignité, au chrétien la fierté de sa dignité de Fils de Dieu.

Déjà, parmi ceux qui nous ont le plus âprement combattus, des voix s'élèvent, pour reconnaître que l'anticléricalisme a privé la France d'un concours dont elle ne peut pas plus longtemps se passer sans dommage. N'est-ce pas déjà un progrès?

Et l'éminent prince de l'Eglise conclut : « Nous ne prétendons pas à un monopole. Nous prétendons seulement apporter à l'œuvre commune notre concours loyal de chrétiens. Nous ne l'apportons pas à tous ceux qui nous tendent la main, parce que nous ne voulons pas prêter la nôtre à une œuvre d'oppression des consciences et de prostitution de la dignité de la personne humaine à la dictature d'un état quel qu'il soit. Mais nous sommes prêts à collaborer avec tous ceux qui, sincèrement, veulent travailler au bien commun du pays, dans le respect mutuel et dans la paix. Et nous avons l'ambition d'être les meilleurs artisans du renouveau que tous appellent de leurs vœux. »

Cette péroraison est longuement acclamée. Le chef du diocèse doit attendre de longues secondes avant que les applaudissements se soient calmés, pour lever la séance.

Un dépôt d'huiles industrielles est dévasté par le feu, à Willems

Les dégâts s'élèvent à 500.000 francs

LES FUTS D'HUILE RETIRÉS DU DÉPÔT OÙ LE FEU S'ÉTAIT DÉCLARÉ (Ph. J. de Rx.)

(Ph. J. de Rx.)

LES ÉPAISSES VOLUTES DE FUMÉE QUI S'ÉCHAPPENT DU DÉPÔT INCENDIÉ.

Un incendie a détruit, dimanche, un dépôt d'huiles industrielles, rue d'Hem, à Willems.

Le feu s'est déclaré à cinq heures du matin, dans ce dépôt, situé à l'entrée, à gauche, de l'établissement Ducatillon. M. Henri Parent, qui demeure à proximité, perçut le bruit d'une explosion, puis aperçut des flammes qui s'échappaient de la toiture du dépôt.

Il donna aussitôt l'alarme. Les sapeurs pompiers de Willems, sous les ordres du lieutenant Amadis, puis les sapeurs pompiers de Roubaix, commandés par le lieutenant Verhamme et l'adjudant Boittiaux, arrivèrent sur les lieux, ainsi que MM. Jean et André Ducatillon, MM. Quique, maire de Willems; Gervais Deschamps, maire de Sailly ; le chef de gendarmerie Capron, les gendarmes Lerouge et Dekeyser, de Lannoy ; le garde Delannoy, de Willems.

Le dépôt se composait de cinq tancks en ciment, contenant au total, environ 150.000 litres d'huiles industrielles, trois cuves, contenant 30.000 litres et 200 fûts de 200 litres. Les sapeurs pompiers, ainsi que le personnel de l'établissement, s'employèrent d'abord à dégager du dépôt les fûts qui furent amenés dans la cour et dans la rue d'Hem. Les sapeurs de Willems, à l'aide d'une pompe à bras, et ceux de Roubaix, qui sur une longueur de près de mille mètres, avec une autopompe, avaient établi un branchement à la ferme de la Neuville, au Robigeux, empêchèrent ensuite la propagation du feu aux bâtiments voisins.

Malgré leurs efforts, le hangar ne tarda pas à flamber, en dégageant une fumée abondante, dont les épaisses volutes se dissipaient lentement, s'étendant à plusieurs kilomètres, en direction de l'Est. Le vent ne soufflait heureusement pas vers la cour, où de nombreux tonneaux d'huile, de graisse et d'essence étaient entreposés, ni vers l'établissement voisin, où se traitent les huiles comestibles.

Au moyen de lances disposées, d'une part, dans la cour d'entrée et, d'autre part, derrière le hangar, les sapeurs pompiers réussirent à isoler du foyer les cinq tancks et les bureaux installés en bordure de la rue d'Hem.

Mais il était impossible de sauver de la destruction le contenu des fûts et des bidons et celui des cuves, qui offraient au feu un aliment facile, dégageant, en outre, une chaleur intense. Le danger était accru par l'éventualité de l'explosion d'un dépôt d'essence dont la proximité donnait des inquiétudes.

Dès la progression de l'incendie, le service d'ordre faisait refluer les nombreux curieux, accourus des communes environnantes, vers la route de Baisieux.

A 9 h., le brasier semblait devoir s'amplifier. Son importance décrut vers 11 h. et une heure plus tard, l'ouverture du robinet d'une cuve permit l'écoulement, dans un ruisseau, protégé par des apports de terre d'une partie de l'huile liquide, quoique surchauffée. A 17 h., enfin, l'incendie était totalement circonscrit. Les sapeurs-pompiers de Roubaix établirent alors un piquet de surveillance pour la nuit de dimanche à lundi.

La cause de l'incendie est inconnue. Les dégâts, ainsi que nous l'a déclaré M. Jean Ducatillon, sont évalués, dès à présent, à 500.000 francs environ, les cinq principaux tanks ayant pu être préservés de la combustion. Ces dégâts consistent en la destruction d'une partie du hangar et de trois cuves et de la perte des matières.

Rappelons que le 16 septembre 1935, un violent incendie s'était déclaré aux établissements Carlier et Ducatillon, provoquant près de trois millions de dégâts.

***

Les Huiles « Impérator » préviennent leur clientèle que les ordres seront exécutés normalement, comme par le passé.

Roubaix

Aujourd'hui, lundi 1er novembre :

Aujourd'hui : Toussaint; demain : Les Trépassés.

Soleil : Lever, 6 h. 38, coucher, 16 h. 30.

Lune : Nouvelle le 3.

Bulletin météorologique pour la journée du 1er novembre (région Nord) : Couvert et brumeux; petites pluies rares, éclaircies dans la soirée; vent de secteur sud faible, le minimum de température sera sans grand changement par rapport à celui de la veille.

Médecin de garde (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille) : MM. les docteurs Richir, 27, rue Parmentier, tél. 356.03 et Leplat, 172, rue de Lannoy, tél. 356.64.

Pharmaciens de garde du samedi soir 30 octobre au mardi matin 2 novembre, à 9 h. : MM. Blat, 137 ter, Grande-Rue; Chavatte, 88, rue de France; Leiong, 172, rue de Lille.

Racing-Club de Roubaix : à 11 h. 15, manifestation du Souvenir.

Hippodrome-Théâtre : à 15 h., « Le Chant du Désert ».

La deuxième séance de la Journée mondiale de l'Epargne

N'ayant pu rassembler en une seule fois la multitude de ses déposants à la Journée mondiale de l'épargne, la Caisse d'épargne de Roubaix a donné hier dimanche, une seconde représentation dans la vaste salle du Casino où avait pris place une assistance que l'on évalue à 3.000 personnes. M. Louis Poissonnier présidait cette séance, avec MM. Vernier-Lagache, secrétaire; Dupont et Carissimo, administrateurs et André Scherpereel, agent général.

Comme le dimanche précédent, M. Picco, directeur du « Casino », avait mis sur pied un programme de choix qui fut très apprécié.

Ce programme fut coupé par une substantielle causerie faite par M. Louis Poissonnier qui démoutra à l'auditoire combien l'épargne est utile pour l'individu et pour le pays.

Chez l'individu, elle forge la volonté et incite au travail, elle constitue pour lui une discipline volontaire et lui permet de faire favoriser les membres de sa famille à l'œuvre de la prévoyance. Mais les épargnants ne travaillent pas seulement pour eux et leur famille, ils font aussi profiter le pays de leurs économies personnelles, qui, trop modestes pour être productives à elles seules, constituent réunies en un seul bloc massif un capital puissant pouvant être utilement utilisé à de grands travaux et forme un des plus robustes fondements de la richesse et de la prospérité nationales.

Cette chaude allocution en l'honneur du vieux « bas de laine » fut écoutée avec un vif intérêt par l'énorme assistance. Elle ne manquera pas de porter ses fruits.

LISTE DES NUMEROS GAGNANT
UN LIVRET DE CAISSE D'EPARGNE
UN LIVRET DE CAISSE D'EPARGNE

Réservées :

10	24	37	38	45	49	52	83
97	127	164	165	188	279	322	33.
333	335	368	369	377	382	385	392
412	418	435	457	458	479		

Premières :

22	25	53	57	58	59	64	114
122	131	149	252	260	295	306	359
362	373	382	389	392	396	404	416
429	445	449	451	481	510	528	558
531	571	607	620	636	675	797	804
818	826	833	834	857	860	862	893
903	914	937	945	948	953	986	1.001
1.042	1.082	1.092	1.121				

Gagnées :

13	22	56	75	76	84	111	115
1[illegible]5	192	197	206	218	235	243	260
2[illegible]4	312	326	339	350	368	387	412
421	424	429	435	441	450	481	495
5[illegible]0	512	561	596	619	631	632	645
675	688	742	761	802	814	822	837
844	856	866	905	908	923	945	1.008
1.139	1.147	1.175	1.182				

Pour les gagnants des livrets présenter ce bon à la Caisse d'épargne avant le 10 novembre 1937.

Pour les gagnants des livrets présenter ce bon à la Caisse d'épargne avant le 10 novembre.

Les cigarettes ANIC, récemment lancées, sont pourvues d'un bout filtrant qui retient la plus grande partie de la nicotine sans aucune altération du tabac, dont l'arome et le goût sont intégralement maintenus.

Les cigarettes ANIC sont vendues 4 fr. 50 le paquet de vingt. 49839

Le dixième anniversaire des Carabiniers du stade Amédée-Prouvost

Il y a dix ans, sous l'inspiration de MM. Edouard Edfrennes et Gervais Herman, se formait au Stade Amédée-Prouvost, une section de tir à la carabine.

Le Comité fit appel à MM. Edmond Pollet et Raoul Hanton, toujours prêts à se dévouer, pour mettre sur pied un concours exceptionnel à l'occasion de l'ouverture du stand de tir. Tout de suite, de nombreux adhérents se firent inscrire. La Commission fut formée comme suit :

Président actif : M. Ed. Pollet ; vice-président : M. G. Salmon ; trésorier : M. E. Martin ; secrétaire : M. R. Hanton ; commissaires : MM. L. Destrebecq et R. Morlighem, tous en fonction depuis lors.

Avec une telle commission, les Carabiniers ne pouvaient que prospérer et obtenir par la suite de nombreux succès.

Aux championnats du Nord et du Pas-de-Calais, aux concours des sociétés de tir et de Préparation militaire, aux championnats de France (Reims-Versailles, etc...), et même aux concours à 50 et 200 mètres, les éléments de la section se distinguèrent partout. De plus, la section a toujours bénéficié du concours de M. Henri Leveugle, champion de France qui n'a jamais ménagé ses conseils et son appui dans toutes circonstances.

Enfin, fut créée au stand de tir, la classe du « Sou du Soldat » et chaque année les jeunes soldats furent aidés pécuniairement.

Plusieurs concours publics furent organisés et obtinrent de très beaux succès auprès des tireurs de toute la région.

Comme on le voit, l'active commission a travaillé depuis dix ans. Cette dernière année, ses efforts furent récompensés puisque M. Pierre Libbrecht, enleva deux titres de champion de France.

Il convient de féliciter le Comité-directeur de l'Excelsior qui a toujours soutenu la section de tir et qui a doté ses concours de lots magnifiques et de dons remarquables.

Il y a lieu de remercier particulièrement MM. A. Prouvost père et fils, Jacques Prouvost, président d'honneur des Carabiniers ; E. Delattre et R. Miquet, vice-présidents d'honneur ; E. Edfrennes et Jules Moulin, ainsi que ceux qui se dévouent bénévolement pour l'organisation des concours entre sociétaires et surtout des concours organisés pendant la période des congés et loisirs.

Espérons que grâce aux jeunes éléments et au dévouement de cette commission à laquelle quelques sociétaires très zélés ont été adjoints, les Carabiniers continueront à glaner des succès et à porter bien haut les couleurs de l'Excelsior.

Pour commémorer le dixième anniversaire, un concours réservé aux membres de la section de tir et aux membres de l'Excelsior et du Stade Amédée-Prouvost est organisé. Il aura lieu les 6, 7 et 11 novembre et sera doté de nombreux prix. Le programme sera affiché au Pavillon des sports.

La Commission actuelle est composée comme suit :

Président d'honneur : M. Jacques Prouvost ; vice-présidents d'honneur : MM. E. Delattre et R. Miquet ; président actif : M. Ed. Pollet ; trésorier : M. Eugène Martin, secrétaire : M. Raoul Hanton ; directeur de tir : M. Henri Leveugle, chef matériel : M. Lucien Destrebecq ; commissaires : MM. R. Morlighem, G. David, A. Peersman, R. Vercruysse.

La cérémonie d'anniversaire du Vœu roubaisien en l'église du Sacré-Cœur

Une enjouvante cérémonie s'est déroulée dimanche, à 17 h., en l'église du Sacré-Cœur, à l'occasion de l'anniversaire du Vœu roubaisien.

Un salut a été célébré par M. l'abbé Lesage, vice-doyen de la paroisse.

La foule nombreuse et pieuse des fidèles qui remplissait les vastes nefs de l'église votive de Roubaix, mettait en évidence, mieux que n'importe quel autre témoignage, la profondeur et l'intensité des sentiments de reconnaissance et de foi des Roubaisiens envers le Sacré-Cœur.

C'est la nécessité du maintien de ces sentiments que M. l'abbé Callens, supérieur de l'Institution Saint-Louis, à Roubaix, développa au cours d'un sermon d'une haute inspiration, tout entier consacré au Christ-Roi.

Il souligna les bienfaits que nous avons reçus de Lui et les raisons que nous avons de l'aimer. Commentant les dernières encycliques du Souverain Pontife, il engagea ses auditeurs à une compréhension plus orthodoxe de leurs devoirs de chrétiens et termina en leur demandant de garder une confiance invincible dans le Christ-Roi.

Après cette allocution et les chants habituels du salut, M. l'abbé Lesage monta en chaire et donna lecture des formules de consécration des familles et du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus.

La bénédiction du Saint-Sacrement termina cette vingtième commémoration du Vœu roubaisien.

L'assemblée générale des mutuelles de la Fraternelle des Combattants roubaisiens

Les membres des mutuelles de la Fraternelle des Combattants roubaisiens se sont réunis hier dimanche, à 10 h., au siège, 8, rue du Grand chemin, en une assemblée générale semestrielle que présidait M. Albert Robyn, entouré des membres du Conseil d'administration.

Après lecture par M. Mercier, et approbation de procès-verbaux de l'assemblée du 2 mai dernier, M. Albert Robyn, dresse le rapport moral de la mutuelle-maladie : les dépenses augmentent avec l'âge des sociétaires, dont un grand nombre dépassant soixante ans, mais elles sont compensées par des recettes équivalentes.

Il est ensuite procédé au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil; sont réélus MM. Lutz, Bonte, Roger, Masson, Dudicq et Demulder.

Le président annonce qu'un nouveau règlement intérieur des Caisses, paru au « Journal officiel » du 5 février, a été discuté et légèrement modifié au sein du Conseil d'administration et qu'un exemplaire en sera remis prochainement aux assurés sociaux qui connaîtront mieux ainsi leurs droits et leurs devoirs.

La situation de la Caisse est saine ; elle se ressent de l'augmentation de 3 1/2 à 4 % du précompte, de la diminution du chômage et de l'augmentation des salaires.

En ce qui concerne, les assurés qui atteignent l'âge de soixante ans, il leur est rappelé qu'ils ne doivent pas payer, une fois le trimestre en cours expiré, et faire leur demande.

Il est aussi question de la Caisse autonome nationale de retraite des anciens combattants, 6, rue Georges Berger, à Paris dont la Fraternelle constitue une section. Celle-ci s'apprête à fêter, le 18 décembre prochain, son deuxième milliard. Elle compte en outre 184.436 sociétaires et le taux moyen de ses placements est de 5,67 %.

La réunion se termine par le rapport de M. Fœlix, sur la situation financière de 1936, qui se balance par un total de 1.348.324 fr. 97. Sur 1.200 cotisants, 260 sont déjà retraités et un décret-loi en date du 31 août 1937 permet de porter de 6.000 à 9.000 fr. la retraite, mais sans participation de l'Etat pour les 3.000 fr. supplémentaires.

M. le docteur Defaux préside une importante réunion du Parti démocrate populaire

Samedi soir, environ 250 militantes et militants du Parti démocrate populaire étaient réunis au Café Pandore, pour remercier le dévoué candidat du parti aux dernières élections cantonales de Roubaix-Est et Wattrelos-Est : M. Jules Noppe.

Le repas fraternel, une « ducasse à pierrots », était présidé par M. le docteur Defaux, président de la Fédération du Nord du Parti démocrate populaire.

M. Jean Catrice, se fit l'interprète de tous pour remercier chaleureusement M. Jules Noppe de la magnifique campagne qu'il a menée si courageusement et avec tant de dévouement. Il remercie les militantes et les militants dont le travail désintéressé au service d'un idéal qui leur est cher a permis l'effort fourni pendant la campagne électorale. En particulier, il salue les nombreux jeunes qui sont venus grossir les rangs du P.D.P., et ont apporté à la campagne une aide si précieuse.

« Nous sommes réunis, dit-il, ce soir, après ce labeur acharné, pour une réunion d'amitié, de détente, mais aussi pour que tous ensemble nous affirmions bien haut que nous continuons avec plus de volonté que jamais la réalisation de notre idéal démocrate populaire. Que nous continuons la position précise que nous avons prise, car nous voulons réaliser hardiment la justice sociale et la solidarité fraternelle dont nous avons faim et soif en basant notre action sur la collaboration des classes ; car nous voulons redresser la situation financière et économique du pays par la collaboration de tous les vrais républicains.

N'oublions jamais, ajoute-t-il, de quel esprit nous sommes. Le Parti démocrate populaire veut réaliser sur la cité, dans les institutions, l'esprit social chrétien qui l'anime. Il exalta en terminant cette belle qualité des militants du P.D.P. : l'enthousiasme, né du splendide idéal de liberté de justice sociale et de fraternité qu'ils servent de tout leur cœur. Une ovation formidable accueille cette péroraison, et l'assemblée entière debout entonne un vivat.

Emailles de morceaux de musique ou de chansons, les discours se succèdent ; M. Antoine Bréda, exalte l'aide matérielle que les jeunes apportent au P.D.P. Enfin M. le docteur Defaux, dans un discours délicat, exalte l'esprit social chrétien mis à la base de toute l'action du parti. Il félicite les candidats Noppe et Crusnaire et engage tous les démocrates à redoubler de volonté et d'ardeur conquérante jusqu'au triomphe des grandes idées qu'ils ont choisi de servir.

La réunion se continue gaîment par une sauterie familiale.

La XVIme exposition d'aviculture des 6-7 novembre

Pour la 16me fois les « Amis de la Basse-Cour de Roubaix-Tourcoing », organisent leur exposition nationale d'aviculture, qui se tiendra comme les années précédentes salle H. Watremez, rue de l'Hospice à Roubaix.

On connaît l'importance et l'intérêt de cette exposition, placée sous les hauts patronages de M. le président de la République, de M. le ministre de l'Agriculture, de M. le préfet du Nord, de la Compagnie des chemins de fer du Nord, etc... qui ont tenu à doter de prix, cette manifestation avicole. Le grand prix sera un magnifique vase de Sèvres offert par M. le président de la République.

Sept cents sujets de valeur seront exposés; les races pratiques, aussi bien que les races de fantaisie, seront représentées.

Les adhésions d'éleveurs de nombreuses régions même les plus éloignées, assurent dès à présent un grand succès que viendront couronner les efforts du comité d'organisation.

Les membres du jury opéreront le samedi 6 novembre, de 8 h. à 12 h., et l'exposition sera ouverte dès 14 h. Nul doute que la grande foule d'amateurs et même de profanes, ne vienne admirer les beaux sujets qui y seront exposés.

De nombreux stands d'alimentation pour volailles, de matériel avicole, produits sanitaires compléteront cette magnifique exposition.

La manifestation du souvenir au Racing

Le Comité du Racing-Club de Roubaix nous prie de rappeler à ses membres et supporters, que la manifestation du souvenir au monument aux morts du club aura lieu ce matin, lundi, à 11 h. 30.

Rassemblement au Parc J.-Dubrulle à 11 h. 15.

La fête du 11 novembre aux Médaillés militaires

Le Comité des Médaillés militaires, nous prie de rappeler que le banquet annuel de la fête de l'armistice aura lieu cette année le 11 novembre à 13 h. 30, dans la salle des fêtes Henri-Watremez, rue de l'Hospice.

Il insiste pour que cette manifestation conserve le caractère traditionnel de fête de famille. En raison de la modicité du prix du banquet qui n'est pas supérieur à celui d'un repas pris en famille, il compte sur la présence de tous les sociétaires et les invite à se faire inscrire au siège, 10, place de la Liberté, avant la clôture fixée au jeudi 4 novembre, cet pour faciliter la tâche des organisateurs.

Le Conseil d'administration se réunira au siège, mercredi 3 novembre, à 19 h. 30.

L'ouverture des conférences de l'Université populaire

Pour sa première séance de la saison 1937-1938, l'Université populaire avait convié, hier dimanche, à 16 h., M. Lucien Le Foyer, ancien député de Paris, vice-président de la Ligue française de l'Enseignement, et président de la Délégation permanente des sociétés françaises pour la paix, à venir parler de « La situation internationale et l'esprit public », en la salle des fêtes du Foyer des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace.

M. Le Foyer promena son auditoire à travers les principaux Etats d'Europe, qu'il étudia successivement en fonction des sentiments qu'ils manifestent à notre égard.

Après avoir souligné que la guerre était toujours une catastrophe et jamais une solution, le conférencier termina son exposé en préconisant « la création des « Etats-Unis d'Europe », une limitation concertée des armements et la création d'une police internationale destinée à faire respecter les décisions de la Société des Nations ».

A l'issue de cette causerie, M. Charlier, inspecteur primaire, entouré de MM. Gaston Dubureq, président général de la F.A.L. de Roubaix ; le docteur Dupré ; de plusieurs délégués cantonaux, membres de la Caisse des écoles, directeurs et directrices d'écoles, procéda à la remise de la médaille d'argent de l'Enseignement à Mlles Béghin, institutrice à l'Institut Sévigné, et Delvarre, directrice d'école maternelle.

La réunion se termina par une partie artistique, au cours de laquelle les jeunes filles de la section de danses rythmiques de la Fédération exécutèrent les « fresques symboliques » qui leur valurent, à l'Exposition internationale de Paris, le succès que l'on sait.

L'établissement de bains de la rue des Champs est fermé aujourd'hui lundi

L'Administration municipale nous prie d'informer la population que l'établissement de bains de la rue des Champs sera fermé toute la journée le lundi 1er novembre.

Un motocycliste se blesse au cours d'un accident rue de Lannoy

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, un accident s'est produit rue de Lannoy, vers 23 heures.

A hauteur de la rue de la Tuilerie, une automobile pilotée par M. Julien De Pagie, 23 ans, domicilié 34, rue de Tourcoing, à Mouvaux, est entrée en collision avec une motocyclette que montait M. Jean Quint, 28 ans, domicilié 14, rue Victor-Hugo, à Lannoy.

Le choc fut rude et le motocycliste fut jeté sur le sol. Il fut blessé notamment à la face et dut recevoir des soins de M. le docteur Carré.

Après avoir été pansé, M. Quint a été admis à l'hôpital « La Fraternité ».

D'où vient cette grenade ?

M. Gaston Verplancke, 44 ans, domicilié 26, rue de Naples, fit dimanche matin, une étrange découverte.

En effet, vers 7 h. 30, en ouvrant ses volets, il trouva sur le rebord de la fenêtre... une grenade !

Il ignore totalement qui a bien pu amener là cet engin.

La police a été informée et les services intéressés ont été avisés.

Deux autos entrent en collision

Dimanche, vers 15 h. 15, deux automobiles sont entrées en collision rue de Lannoy. L'une était conduite par M. Jules Parmentier, 42 ans, habitant le hameau de La Croyère, à La Louvière (B.), et l'autre par M. André Dispa, 285, rue de Lannoy.

Tout s'est borné à de simples dégâts de part et d'autre.

Toujours les vols de vélos

Les bécaniers ne connaissent pas la crise et il ne se passe guère de jours sans que l'on doive signaler un vol de vélo.

Samedi encore, c'est M. Jean Campagne, 26 ans, ouvrier couvreur, domicilié 12, rue Magenta, qui en fut la victime.

Il avait laissé son vélo devant un café de la rue de Mouvaux, où il était entré. Peu après, quand il en sortit, le vélo n'était plus là.

Une plainte a été déposée, et l'on recherche le voleur.

Pot de terre et pot... au lait

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, une scène de ménage a éclaté rue de Lannoy, cour Boyaval, 21, où habitent M. et Mme Hennebel.

Celle-ci est allée se plaindre des faits suivants à la police :

Vers 2 h. 15 du matin, M. Hennebel rentra chez lui probablement ivre et, sur une remarque de sa femme, il se mit en fureur, empoigna un pot... et le brisa sur la tête de Mme Hennebel !

Celle-ci, furieuse à son tour, s'empara d'un pot au lait, et l'envoya — en matière de représailles — sur la crâne de son mari, où il se brisa en mille morceaux...

Voilà, du moins, ce que déclara Mme Hennebel à la police, où, légèrement blessée, elle est allée se plaindre.

Le commissaire de permanence a ouvert une enquête sur cette affaire.

AMICALE « LES ANCIENS DU PONTICIN » organise un thé dansant pour le dimanche 7 novembre, à 16 h., dans une salle de la Fédération des amicales, 42, rue d'Alsace. Le comité d'organisation s'est assuré le concours d'un orchestre de premier choix. Des cartes sont en vente chez tous les membres du comité au prix de 2 frs et à la Fédération.

LA FIXATION DES ALIGNEMENTS DE LA RUE DE LA VOIRIE SERAINE DE LA RUE BOILIN. — Par un

Chez les Anciens Elèves de l'Ecole des Arts et Industries textiles de Roubaix

LA ROSETTE D'OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR EST REMISE A M. J. CHALEYÉ

au cours du banquet de l'Association

L'association des Anciens élèves de l'école nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix a tenu dimanche, à 10 h., son assemblée générale annuelle.

Auparavant, le bureau du comité était allé, sous la conduite de M. Florquin, président de l'Association, déposer une gerbe de fleurs au pied du monument Weerts, au parc Barbieux.

L'assemblée générale

L'assemblée s'ouvre sous la présidence de M. Florquin, qui est entouré de MM. G. Sable et J. Selle, vice-présidents, Clève, secrétaire général, etc...

On entend successivement les rapports des différentes sections présentés par MM. A. Fiévet, pour les Beaux-Arts ; M. Chanu, pour la mécanique, le peignage et la filature ; J. Dierickx, pour la teinture ; A. Sandevoir, pour le tissage ; R. Borezée, pour le groupe des étudiants ; Van Mullem, pour la mutuelle.

M. André Clève, secrétaire général, présente ensuite son rapport. En évoquant la mémoire des disparus, le secrétaire-général demande une minute de silence.

« L'année a été bien remplie, remarque M. André, Clève. Il faut féliciter de leur travail le président, les vice-présidents et les administrateurs, sans oublier ceux de la mutuelle.

» De nombreux membres ont honoré, par les distinctions qu'ils ont reçues, la grande famille qu'est l'Association. Pour que cette famille s'accroisse et prospère, il faut que chacun fasse un effort de recrutement. »

M. Pierre Fouvez, trésorier général, expose la situation financière qui présente un actif de 45.226 francs, en augmentation sur l'année dernière.

On procède ensuite à la distribution des prix attribués : le prix Weerts, à M. Ed. Van Mullem ; le prix Dubois, à M. Alexandre Fousset ; le prix Jean Selle, à M. Georges Desreux ; le prix Florin, à Mlle Thérèse Lepers-Delfortrie ; le prix Dervaux, à M. E. Vicoigne ; le prix Florquin, à M. Ed. Honoré, et le prix Walter, à M. Emile Salembier. Des breloques sont également distribuées.

Notons qu'à son arrivée en séance, M. Johannès Chaleyé, directeur de l'école et président d'honneur de l'Association, avait été l'objet d'une chaleureuse manifestation de sympathie.

Le banquet en l'honneur de M. Chaleyé

Le banquet annuel de l'Association fut l'occasion de fêter la rosette d'officier de la Légion d'honneur de M. Johannès Chaleyé. Il fut servi à 13 h. 30, dans la cour de l'école. M. Florquin le présidait. Il était entouré de MM. Joseph Wibaux, président du comité directeur de l'école ; Johannès Chaleyé, Mme Chaleyé et leurs filles ; Dupré, député, adjoint au maire de Roubaix ; Elysée Duhamel, R. Dupire et J. Leblanc, membres du comité directeur ; F. Bousquet, directeur du Conservatoire ; P. Michaux, président des « Amis de Roubaix » ; Bon, directeur de l'Institut Colbert, à Tourcoing ; Connesson, sous-directeur de l'Institut Turgot ; P. Dervaux, président du Comité régional des Arts appliqués ; Jorion, président de l'Amicale Turgot ; Turpin, maître-verrier à Lille ; Muylaert, économe de l'école, etc...

Au dessert, M. Florquin salue en termes délicats ses invités ; il exalte l'œuvre accomplie par M. Chaleyé pour l'amélioration, tant du matériel et de l'administration, que des méthodes pédagogiques. Rappelons seulement la dernière manifestation de cet effort poursuivi par M. Chaleyé pour augmenter le prestige de l'école : la participation à l'Exposition de Paris.

Le président de l'Association remet alors au directeur deux magnifiques souvenirs, dont l'un est dû au talent du sculpteur Descatoires.

M. Louchet parle au nom des professeurs de l'école, puis M. F. Bousquet fait un délicat éloge de son ami M. Chaleyé et de la sincérité de son âme, qui transparaît à travers son œuvre.

M. Dupré marqua la place de l'école dans l'économie régionale et, de là, dans l'économie de la nation.

Le parrain du nouvel officier était M. Joseph Wibaux. Celui-ci se plaît à déclarer que le comité directeur de l'école tient en haute estime M. Chaleyé, et qu'il se montra reconnaissant de la tâche accomplie par lui.

« Il appartient maintenant, dit-il, au président de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing de remercier le directeur de l'école, d'avoir contribué puissamment à fournir l'industrie roubaisienne de bons collaborateurs ».

Et il associe dans ce remerciement les professeurs qui secondent M. Chaleyé.

Il remet ensuite, devant l'assistance debout, la rosette au nouvel officier.

Celui-ci exprime sa fierté et sa gratitude à M. Joseph Wibaux d'avoir bien voulu être son parrain. Il rend hommage à ses collaborateurs de l'école qui ont facilité sa tâche.

« Je suis heureux, dit-il en terminant, de déclarer que cette rosette décore aujourd'hui l'élite de l'école tout entière ».

Un concert termine cette fête. Il donne l'occasion d'apprécier une de plus le talent de M. Maurice Codron et de Mmes Labonnelle-Balcaen et Denoé.

ENTOURÉ DES MEMBRES DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION, M. JOSEPH WIBAUX REMET LA ROSETTE A M. CHALEYÉ. (Ph. J. de Rx.)